

Annonce relative à l'offre publique d'obligations par



IMMOBEL SA

(Société anonyme de droit Belge) (l'"Emetteur")

5 octobre 2018 – 17h30

Cette annonce porte sur l'offre au public d'obligations avec une maturité de 5 ans et de 7 ans, et un coupon annuel brut de respectivement 3,000% (ISIN: BE0002615939) ("les Obligations à 5 ans") et 3,50% (ISIN: BE0002616945) ("les Obligations à 7 ans") (ensemble "les Obligations"), par ImmoBel SA ("Offre Publique d'Obligations"). Chaque série de ces Obligations est désignée ci-après par « Série ».

Cette annonce doit être lue conjointement avec le prospectus de l'Emetteur approuvé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) et daté du 2 octobre 2018 (le "Prospectus"). Les termes non-définis dans cette annonce, ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus.

La somme maximale de EUR 100.000.000 pour les Obligations ont été placées par Belfius Bank SA/NV ("Belfius") et ING Bank N.V., Belgian Branch ("ING"), les chefs de file de l'Offre Publique d'Obligations (les "Chefs de File").

L'Emetteur a décidé, en accord avec les Chefs de File et conformément à la section "Clôture anticipée et réduction" du Prospectus (page 133) de clôturer la période de souscription des Obligations de manière anticipée le 5 octobre 2018 à 17h30.

ING a placé dans son propre réseau de clients de banque de détail et de banque privée, qui sont qualifiés d'Investisseurs de Détail, pour 30.789.000 des Obligations à 5 ans et EUR 38.078.000 des Obligations à 7 ans

Le montant nominal total des souscriptions des investisseurs de détail du réseau ING est supérieur au montant total disponible des Obligations à 5 ans et Obligations à 7 ans réservé pour son propre réseau (comme mentionné dans le Prospectus). Les ordres introduits seront par conséquent réduits proportionnellement, en fonction du ratio suivant et en tenant compte des arrondis :

- Pour les Obligations à 5 ans, 65% (par multiple de 1.000 EUR et, dans la mesure du possible, pour un montant nominal minimum de 1.000 EUR par investisseur de détail, correspondant aux coupures des Obligations).
- Pour les Obligations à 7 ans, 53% (par multiple de 1.000 EUR et, dans la mesure du possible, pour un montant nominal minimum de 1.000 EUR par investisseur de détail, correspondant aux coupures des Obligations).

Les investisseurs qui ont souscrits aux Obligations via ING, seront avisés le plus rapidement possible après la publication de cette annonce, conformément à l'arrangement qui existe entre eux et ING, du nombre final d'Obligations qui leur seront attribuées.

Les Obligations restantes, pour un montant de respectivement 30.000.000 EUR pour les Obligations à 5 ans et 30.000.000 EUR pour les Obligations à 7 ans, seront placées comme suit:

- Pour respectivement 20.000.000 EUR pour les Obligations à 5 ans et 20.000.000 EUR pour les Obligations à 7 ans, exclusivement auprès d'investisseurs de détail du réseau Belfius;
- Pour respectivement 10.000.000 EUR pour les Obligations à 5 ans et 10.000.000 EUR pour les Obligations à 7 ans, exclusivement auprès d'Investisseurs Qualifiés.

Les Chefs de File donneront une attribution privilégiée aux Investisseurs Qualifiés agissant en tant qu'intermédiaires pour un placement ultérieur auprès d'Investisseurs de Détail.